

La ville de SAUMUR recrute pour sa Direction des Services aux Familles

Des Animateurs.trices sur le temps périscolaire et de loisir

Temps non complet
Contrat du 30/08/2023 au 05/07/2024

Poste ouvert aux candidats reconnus travailleurs handicapés

VOS MISSIONS :

Sous la direction de la responsable du service, l'animateur.trice a pour missions de :

- Assurer, concevoir et animer des activités éducatives qui contribuent à l'épanouissement et à l'éducation citoyenne de chaque enfant.
- La sécurité physique et morale des enfants accueillis et confiés par leur famille.
- Construire, maintenir et assurer des liens avec les familles, les différents intervenants et la hiérarchie dans une logique de continuité éducative.
- Préparer et organiser les tâches relevant de la mission d'animation des différents temps (matériel, pointage des enfants, etc...).

Détails des besoins :

Poste 1 :

Temps périscolaire du midi (12h-13h50) : Lundis, mardis, jeudis, vendredis (semaines scolaires)

- Soit 7,68 heures par semaine

Poste 2 :

Temps périscolaire du midi (12h-13h50) + accompagnement aux devoirs (16h45-17h30)

Temps loisir : mardis (+2h de préparation), mercredis (9,5h), jeudis (+1h) + 1 semaine de loisir par période de vacances

- Soit 23 heures par semaine + permanences accompagnement aux devoirs

Poste 3 :

Temps périscolaire du midi (12h-13h50) du **30/08/2023 au 31/12/2023**

Temps loisir : mardis (+2h), mercredis (9,5h), jeudis (+1h) + 1 semaine durant les vacances de la Toussaint

- Soit 26 heures par semaine

Poste 4 :

Temps périscolaires du midi (12h -13h50)

Temps loisir : mardis (+2h), mercredis (9,5h), jeudis (+1h) + 1 semaine à chaque période de vacances

- soit 23 heures par semaine

VOS ATOUTS ET COMPÉTENCES

Vous êtes titulaire d'un CAP Petite Enfance, d'un BAFA ou vous êtes stagiaire BAFA..

Vous maîtrisez le cadre réglementaire de l'animation ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.

Dôté.e d'un bon relationnel, vous possédez le sens du travail en équipe et savez vous rendre disponible. Vous possédez le sens des responsabilités et savez adapter votre posture professionnelle avec le public (enfants et adultes). Vous faites preuve de discrétion, de ponctualité et de créativité.

VOS AVANTAGES ET CONDITIONS DE POSTE :

- Travail du lundi au vendredi
- Horaires variables sur les périodes scolaires / vacances scolaires
- Planning annualisé
- Rémunération statutaire
- RIFSEEP
- Prime annuelle
- Titres restaurants
- Groupement d'Actions Sociales

Date limite de dépôt des candidatures : 30/08/2023

**Pour postuler, rendez-vous sur le site www.ville-saumur.fr
dans la rubrique : Démarches – Offres d'emplois
Envoyez votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire (en format PDF si possible)
en indiquant la référence - «Animation-périscolaire» dans le message**